

8èmes Journées nationales de France urbaine

Le Creusot, 16 & 17 octobre 2025

Jeudi 16 octobre 2025 – 14h00-17h

Visite-Atelier n° 6 : Les grandes villes, grandes communautés et métropoles face au PLF 2026

Responsables France urbaine : Franck Claeys / Louise Cornillère

Intervenants :

- Jean-François Debat, Maire de Bourg-en-Bresse, Président de la CA Grand Bourg Agglomération
- Marie Ducamin, Maire de Saint-Jacques-de-la-Lande, Vice-présidente de Rennes Métropole
- François de Mazières, Maire de Versailles, Président de la CA Versailles Grand Parc
- François Thomazeau, Directeur de programme I4CE, maître de conférences associé en économie, Université de Clermont-Ferrand

Problématique :

Les Journées nationales de France urbaine 2025 auront lieu alors même que les députés viendraient tout juste de commencer l'examen du projet de loi de finances initial pour 2026.

Dans ce contexte, l'objectif de l'atelier est triple :

- Décrypter le PLF non seulement dans ses dispositions techniques mais également au travers du prisme politique des exécutifs locaux
- Identifier et mesurer les incidences de la contribution exigée des collectivités à l'aune des enjeux de la préservation du lien social et de la transition écologique (dans le contexte particulier d'une année électorale)
- Prioriser les amendements proposés par l'association et préciser la stratégie parlementaire à déployer

Les échanges contribueront par ailleurs à nourrir les débats de la séance plénière du lendemain. En effet, la durée de l'atelier devrait permettre non seulement de s'attacher aux mesures du PLF relatives aux dotations et à la fiscalité locales mais également de discuter des conséquences de l'addition des contraintes sur le service public de proximité ainsi que sur la trajectoire d'investissement local.

Déroulé :

Une première séquence correspondra en une lecture partagée des dispositions du texte impactant plus particulièrement les grandes villes et grands EPCI. La deuxième séquence visera à sérier les conséquences concrètes de la contribution exigée sur les politiques locales menées par les membres



de France urbaine. Le dialogue avec les parlementaires (et autres acteurs) sur les stratégies à privilégier fera plus précisément l'objet de la troisième séquence.